 ASSOCIATION AUTOUR DU GRAND CHÊNE

***Robert Rolando 70, rue du Grand Chêne – La Mouroye – 83560 Saint Julien le Montagnier***

 ***Président***

**www.legrandchene83.fr**

**autourdugrandchene@gmail.com**

 **07 77 97 69 67**

**PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE**

**Du 21 Janvier 2023**

Le 21 janvier 2023 à 18h00, les membres de l’association « Autour du Grand Chêne » se sont réunis dans la salle des fêtes Maurice Janetti, Quartier Saint Pierre - 83560 Saint Julien le Montagnier, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. 32 personnes sont présentes et 20 personnes se sont faites représentées, nous avons atteint le quorum nécessaire pour valider les différents points de l’assemblée.

La séance est ouverte à 18h15

Ordre du Jour :

* Rapport moral
* Compte rendu du 19ème Salon du Champignon
* Rapport financier
* Renouvellement du Conseil d’Administration C.A
* Election du bureau par le C.A,
* Idées suggérées pour les activités 2023
* Fixation du montant de la cotisation
* Autres projets, questions diverses

 1 :  **Rapport moral**

Le Président Robert ROLANDO relate les différentes activités. Son exposé est agrémenté d’une projection des photos des différents temps forts de l’année 2022.

Le compte rendu moral est accepté à l’unanimité.

 2 : **Compte rendu du Salon du Champignon**.

Robert nous explique que la sécheresse qui a sévi cette année dans notre région a donné une maigre récolte mais par contre a fourni des espèces intéressantes et rares.

Chaque année, un groupe de bénévoles part faire la cueillette en Haute Loire. Le gite habituel n’ayant pas été disponible, les cueilleurs se sont dirigés dans le Haut Forez où ils ont fait une très belle récolte. Ils ont ramené 150 espèces identifiées et exposées lors du Salon.

L’ouverture du salon a été inaugurée par la traditionnelle omelette géante, très appréciée du public.

Durant 2 jours notre 19è Salon du champignon a accueilli plus de 600 participants.

Le Président de l’association remercie les élus, la Municipalité de St Julien le Montagnier, la Communauté

de Communes Provence Verdon – le Conseil Général – le Conseil Départemental – Radio Verdon et Radio

Zinzine – Var matin. Ainsi que les intervenants René, Jean-Pierre pour leurs connaissances mycologiques

Robert TRUFFIER et Nicolas pour leurs conférences.

Le compte rendu du Salon du Champignon est approuvé à la majorité.

 3 : **Compte rendu Financier**

Le bilan financier est présenté par la trésorière Corine VANHOY

Le montant des dépenses pour les différentes activités et sorties de l’année s’élèvent à : **16.092,07€**

Ce montant englobe les différentes dépenses : les achats pour la réalisation du Salon, l’exposition Papillon, la Calendale ; la participation de l’association aux sorties, les intervenants pour les activités ainsi que les charges de fonctionnement.

Les recettes annuelles s’élèvent à : **14.631,31€**

Elles comprennent les cotisations des adhérents, les subventions de la Mairie, de la Communauté de Communes et du Département ainsi que la participation des adhérents aux sorties et les recettes du loto, tombola et diverses ventes lors du salon

Soit un résultat négatif pour l’année de : **- 1.715,76€**

Les chiffres du Salon du champignon :

Recettes : 7.011,31€ Dépenses : 7.084,13€ Résultat : - 72,82€

Le compte rendu financier mis au vote, est adopté à l’unanimité des personnes présentes ou représentées.

Quitus est donné à la trésorière pour la tenue des comptes de l’exercice 2022.

 4 : **Conseil d’Administration**

Plusieurs membres du Conseil d’Administration ne souhaitent pas renouveler leur mandat :

DE MEO Madeleine, FAMIN Jean-Michel, LATHUILLERE Chantal et PEAN Corinne.

Nous les remercions pour leur participation et leur dévouement durant leur mandat.

Nous accueillons deux nouveaux membres qui ont fait acte de candidature :

GILLET Chantal et VICENTE André

**Le renouvellement des membres du CA.** :

*Les membres du C.A. nommés jusqu’en 2023 sont* :

BORNIAT-LOCHOUARN Annick, GOUIN Josette, LEMETAYER Marie-Paule, LOCHOUARN Yves, ROLANDO Robert, VANHOY Corine

*Les membres du C.A. sortant à réélire jusqu’en 2024 sont* :

L’Assemblée renouvelle M. GOUIN Robert, Mme MARTRA Laurence, Mme MAUGEON Claudia, Mme TABARY Christiane, M. TABARY Claude ; et nomme Mme GILLET Chantal et M. VICENTE André en qualité de membres du Conseil d’Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans.

*Les membres du C.A. sortant non représentés sont :*

DE MEO Madeleine, FAMIN Jean-Michel, LATHUILLERE Chantal, PEAN Corinne.

L’équipe du Conseil d’administration est la suivante :

 BORNIAT - LOCHOUARN Annick

 GILLET Chantal

 GOUIN Josette

 GOUIN Robert

 LEMETAYER Marie-Paule

 LOCHOUARN Yves

 MARTRA Laurence

 MAUGEON Claudia

 RINAUDO Christian

 ROLANDO Robert

 TABARY Christiane

 TABARY Claude

 VANHOY Corine

 VICENTE André

*La présentation des membres du Conseil d’Administration n’a fait l’objet d’aucune remarque.*

La résolution est mise au vote, l’équipe ainsi constituée est acceptée à l’unanimité.

 5 : **Constitution du Bureau**

Le Conseil d’Administration élu, se réuni aussitôt.

En application de l’article 7 des statuts, il procède à la désignation des membres du bureau

 Présidente Honoraire membre fondateur : LEMETAYER Marie-Paule

 Président : ROLANDO Robert

 Vice-Président : RINAUDO Christian

 Trésorière : VANHOY Corine

 Trésorière adjointe : MARTRA Laurence

 Secrétaire : GOUIN Josette

 Secrétaire adjointe : LOCHOUARN Annick

L’équipe ainsi constituée est acceptée à l’unanimité par le Conseil d’Administration.

 6 : **Le calendrier des activités du 1er semestre 2023**

Plusieurs projets sont déjà en cours :

Le 11 mars : Soirée costumée

Le 1er avril : Soirée Cabaret

Il a été proposé plusieurs idées de sorties elles sont à l’étude.

Découverte de la Matheysine en Isère : La randonnée des passerelles et le petit train de la Mure, le lac Allos, La grotte Cosquer, La fête de la violette en Ardèche.

Jean-Jacques propose des rencontres informatiques qui permettront d’échanger des trucs et astuces pour mieux maitriser l’outil informatique.

Le Conseil d’Administration se réunira bientôt pour élaborer le calendrier des activités du 1er semestre 2023.

 **La cotisation**

Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé – 20€ par famille

Pour faciliter le suivi des adhésions, **la date d’échéance sera pour tous au 1er janvier de chaque année**. Jusqu’à présent on tenait compte de la date d’inscription ce qui donne des cotisations sur 2 années comptables (ex. inscrit en septembre 2021 la cotisation couvre 2021/2022.) Dès cette année les nouveaux adhérents inscrits à partir du mois de sept 2023 la cotisation concernera l’année 2024).

Le C.A. fixe donc la date au Forum des Associations qui se tient chaque année au mois de septembre. Par contre les inscriptions avant cette date seront attribuées à l’année en cours.

La proposition est mise au vote elle est adoptée à l’unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

 A Saint Julien le Montagnier, le 21 janvier 2023

Le Président de séance La Secrétaire de séance

ROLANDO Robert GOUIN Josette